

Le Petit Brochonnais

2019



**La Vie Communale et
associative**

Bulletin d'information de la municipalité de Brochon n°78

Mairie – 16 route des Grands Crus – 21220 BROCHON

Sommaire



L'édito du Maire

La vie des comités consultatifs

La vie municipale en bref, revue de presse

La vie de notre école

La vie associative

Camaïeu brochonnais

Le comité de rédaction :

Véronique BARDET, Dominique DUPONT, Claude REMY, Philippe SOVCIK.

Mise en page et coordination: Philippe SOVCIK

Crédits photos : Philippe SOVCIK, Dominique DUPONT, Nicolas FRANCOIS, diverses photos transmises par les associations sans précision d'auteur.

Responsable de publication : M. Dominique DUPONT

Photo de couverture : Dominique, Cyrille Prestat et son cheval Basile dans les vignes des Evocelles.



Là combe de Brochon et le village à l'automne

L'édito des Maires

M. Dominique Dupont

Chères Brochonnaises, chers Brochonnais,
En janvier 2019, Claude Rémy, notre maire,
annonçait sa démission de premier édile
devant la population étonnée... Une surprise
pour beaucoup, mais Claude avait pris soin
d'en avertir le Conseil municipal, et surtout,
de s'attacher à ce que le flambeau puisse être
transmis.

Sa démission étant actée par Monsieur le
Préfet au 1er mars, celui-ci me nommait pour
assurer l'intérim. Le 16 mai, nous avons
organisé des élections complémentaires
municipales et dans la semaine suivante,
j'étais élu maire de Brochon, avec une grande
fierté et beaucoup d'émotion.

J'ai donc tenu à partager ce mot du maire
avec Claude Rémy qui a tenu les commandes
pendant 11 années et 7 en tant que premier
adjoint. Je lui rends hommage pour son
investissement et particulièrement pour la
confiance qu'il m'a donné en me proposant le
poste. A ce jour, et jusqu'à la fin de notre
mandat, il est toujours présent pour me
soutenir et me conseiller, c'est confortable et
rassurant.

Un mandat qui s'achève où de nombreux
projets ont été menés. La réfection du caveau
municipal, le déplacement du monument aux
morts, le lotissement Briscona,
l'enfouissement des réseaux qui a permis la
réfection de l'avenue Charles De Gaulle et de
l'avenue Stephen Liégeard, le chemin de la
montagne pour sortir notre bois, de
nombreux aménagements d'espace de loisirs
(pique-nique, terrain multi sports), une liste
non exhaustive des évènements majeurs.
Cette année 2019 a vu se concrétiser la
création d'un parking supplémentaire pour le
lycée après des reports indépendants de
notre volonté et, fait marquant, la mise en
route du chantier de réhabilitation de la
mairie et de la bibliothèque, tout est ficelé,
les travaux vont débuter en ce mois de
janvier pour une période d'au moins six mois.
Ces travaux nous ont conduits à déménager
le secrétariat de mairie aux ateliers
municipaux, je souhaite que le service public
puisse continuer dans les meilleures
conditions possibles.

Vous l'avez compris, le grand projet de 2020
consistera aux travaux de notre mairie. Outre
ceci, les trottoirs de la route des grands crus
au nord du village seront changés sous
condition que le Département procède à la

réfection de la bande de roulement promise
cette année. Nous avons mené à bien la
grande majorité de notre liste de vœux de
2014.

Il restera à la nouvelle mandature de fixer la
prochaine feuille de route, Il faudra
certainement penser à un projet majeur, la
réhabilitation du vieux bourg, la rue du 8 mai,
la place Crébillon, la rue du tilleul, tout en
maîtrisant le budget en diminution
constante...

Je cède la plume à Claude.

Merci Dominique,

Que dire de plus sur ce mandat qui se
termine, sauf à rajouter tous mes
remerciements à cette équipe qui a géré
notre village et m'a accompagné durant ces
années où j'étais maire.

J'ai laissé la place à Dominique comme il vous
l'a expliqué ci-dessus, dans le but de
l'accompagner lors cette 1ère année de son
mandat en pleine responsabilité.

J'ai pu constater qu'il s'en tirait fort bien ce
que j'avais par ailleurs bien ressenti dans les
années qui nous ont vus gérer ensemble le
village.

Je suis satisfait pour Brochon, la « maison »
sera bien tenue.

Pour le reste je tiens à vous remercier vous
qui m'avez (nous avez) élu, pour la confiance
que vous avez placée en nous pour ce
mandat et pour le précédent de 2008 à 2014.
Je n'oublie pas également en parlant de ces
années de remercier tous ceux qui m'ont
accompagné lors de cette première
mandature commencée dans la tourmente
des problèmes de secrétaires de Mairie (je ne
m'étendrai pas plus sur ce sujet), force est de
constater tout de même que les secrétaires
qui ont suivi (les nouvelles actuelles et celles
qui les ont précédées) ont largement remis
de l'ordre dans les affaires de notre village.
Tout est sain désormais.

Remerciements également aux agents
municipaux de terrain, Joseph en tête.

Pour l'avenir vous aurez donc à décider qui
gérera Brochon dans les années 2020-
2026...Pour ma part, vous vous en doutez,
mon choix est fait !

Bonne année 2020 à toutes et tous



Finances

Depuis plusieurs années, les collectivités locales comme la nôtre se plaignent du désengagement de l'Etat au niveau le plus proche des habitants et des territoires, celui des communes. Cela se manifeste par une baisse régulière des dotations. Je pourrais cette année encore vous proposer un graphique pour illustrer cette dégringolade. Néanmoins je préfère aligner d'autres chiffres de notre budget. S'il est vrai que les subsides institutionnelles de l'état diminuent, nous avons sollicité des subventions pour financer les projets qui ont été menés à bien en 2019 à Brochon, comme celui concernant la réhabilitation et mise en accessibilité de la Mairie et de la bibliothèque. Cela représente pour l'année 2019, un travail important : le montage des dossiers, les nombreuses rencontres avec les services de l'Etat, mais aussi de la Région, du Département et du SICECO, le service public des énergies en

Côte d'Or. Le montant de ces subventions reçues et celles promises pour les travaux de la Mairie correspondent à la somme prévisionnelle et actée de plus de 500 000€.

C'est le résultat du travail de vos élus et des secrétaires de la Mairie. Néanmoins, comme le veut la loi, ces subventions, aussi importantes soient-elles ne peuvent pas dépasser 80% du financement d'un projet.

Restent donc à la charge de la commune les 20% minimum à financer. Les recettes pour la commune correspondent aux impôts locaux dont le taux est resté le même cette année encore. Le conseil municipal ayant fait le choix de ne pas l'augmenter. Cependant, l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune a permis d'accroître de façon significative le volume global perçu.

J'entends parfois dire que la commune est endettée. C'est vrai qu'en recherchant le taux d'endettement par habitant de la commune, il semble important par rapport à d'autres. Pourquoi ?

Finances Environnement Communication

Philippe SOVCIK

Cela correspond essentiellement à l'emprunt qui a été contracté en 2012 sur une durée de 30 ans lors de la réhabilitation de la maison Hourlier et des 4 appartements qui ont été ainsi créés rue du 8 mai. En réalité, le montage financier à l'époque a tenu compte des entrées d'argent générées par les loyers perçus qui permettent de rembourser l'emprunt. C'est pour cette raison que cet emprunt ne pèse pas plus que cela sur le budget de la commune.

Néanmoins, avec les travaux de réhabilitation de la Mairie, les besoins de financement propre se sont fait sentir et il a été décidé de vendre la maison rue du 8 mai appartenant à la commune pour la somme de 150 000€ . Il faut rappeler que cela correspond à l'estimation haute qui a été faite par trois agences immobilières. Cette somme a permis d'envisager la réhabilitation de ce bâtiment de la Mairie devenu vétuste sur bien des points.

Une bonne nouvelle pour cette année, une donation à la commune de Mme Jupille, ancienne Brochonnaise décédée en 2018 dont nous saluons le geste. Cette somme permettra en autre de déplacer la bibliothèque du village et de construire une nouvelle médiathèque au rez-de-chaussée de la future mairie. Les enfants de l'école n'auront plus qu'à traverser la cour pour s'y rendre. Elle sera ainsi rendue accessible à tous. Des bornes WIFI permettront à chacun de pouvoir étudier, travailler ou consulter en ligne. Aujourd'hui, l'accessibilité au réseau devrait devenir un droit pour tous.



Environnement, bois et chemins

L'environnement du village reste une priorité pour les brochonnais. Avec 2019, voit se concrétiser l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Il s'agit d'un outil complémentaire au plan local d'urbanisme qui vise à préserver et à promouvoir la mise en valeur du patrimoine viticole, paysager et architectural dans le respect d'un développement à long terme dit durable. Cette politique patrimoniale doit permettre de transmettre aux prochaines générations un bâti de qualité dans un paysage préservé et reconnu maintenant au niveau mondial par l'UNESCO. <https://www.brochon.fr/les-documents-municipaux> pour retrouver le dossier complet.

D'autre part, la reconnaissance pour Brochon de site patrimonial remarquable classé (SPR) ouvre droit à des réductions d'impôt lors de la rénovation complète d'un bâtiment à usage d'habitation.

Un autre projet va voir son aboutissement dans les mois qui viennent. C'est celui de l'abri pour les randonneurs et autres promeneurs sur le site de la mare de Brochon à proximité de la réserve. Après notre demande, le département a proposé une subvention de 4404,24€ pour sa réalisation.

L'affaire sera suivie par la communauté de commune qui possède la compétence tourisme, après signature d'une convention de mandat entre notre Maire et M. Christophe LUCAND, président de la

Communauté de Commune et Conseiller Départemental.

Un point inquiétant côté environnement : on constate une mortalité importante des pins noirs d'Autriche qui ont été plantés sur notre territoire. Ils ont été fragilisés par les sécheresses à répétition, conséquence du réchauffement climatique. Le champignon, *Sphaeropsis sapinea*, en profite pour passer à l'attaque : conséquence pour la forêt, c'est entre 1 et 3 pins sur 10 qui sont touchés ou morts selon les secteurs. Le plan de coupe des résineux qui devait s'étaler sur 30 années va devoir sans doute être accéléré. Et l'aspect économique n'est pas le seul qui va

intervenir dans le choix : pour l'instant, l'entreprise Rondino qui vient nous abattre les arbres peut traiter ces pins en souffrance mais il ne faudrait pas que la mortalité augmente. La commune devrait alors payer pour éliminer les arbres afin de réduire le risque d'incendie et on espère ne pas arriver à cette extrémité. Concernant les risques liés à notre environnement proche, 2019 nous a permis d'élaborer le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) dont vous avez été destinataires. Il reste quelques exemplaires à la mairie pour les nouveaux habitants.

Communication

Côté communication, la commune est dotée de multiples sources d'informations : la présente parution annuelle bien sûr qui est toujours produite en interne, mais aussi les échos de l'éolienne tous les mois, le site de la commune, une page Facebook, un panneau lumineux... les supports se multiplient et il faut les alimenter. Je remercie au passage les nombreux contributaires des associations notamment. Cette année, nous avons également sollicité le Conservateur de la réserve, M. Nicolas FRANCOIS, pour renforcer la communication sur le travail qui est réalisé par le service Nature de la Communauté de Communes, en particulier sur notre territoire. Vous retrouverez des articles régulièrement dans le bulletin municipal comme dans notre mensuel.

Enfin, on ne peut plus parler communication sans évoquer internet. Le département nous promet la fibre au porte à porte pour 2020..., espérons que ces travaux seront dans les temps pour Brochon qui est déjà desservi en VDSL.

Ainsi s'achève bientôt ce mandat et je tiens à remercier toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé pour la commune pendant ces 6 années avant de présenter mes meilleurs vœux à toutes les Brochonnaises et à tous les Brochonnais.

Jupiter et les lunes galiléennes

Io, Europe, Ganymède et Callisto, notre environnement lointain pour nous souvenir qu'il n'existe qu'une seule planète habitable dans le système solaire, la plus belle, la nôtre ! Un environnement à préserver.



REVUE DE PRESSE



Janvier :

Le 11 : Claude Rémy a présenté ses voeux aux brochonnaises et brochonnaises et a dressé un bilan positif de l'année 2018 . 2019 verra quant à elle la finalisation du projet de mise aux normes de la mairie. Il a conclu son discours en annonçant son retrait de sa fonction de maire tout en restant conseiller jusqu'aux élections de 2020.

Le 28 : Monsieur Jean-Paul Minozzi, qui avait la garde de Saint Vincent pour l'année 2018 passe le relais à Françoise et Denis Derrez-Champy.



Février

Le 02 : L'association sportive du lycée de Brochon et l'association « Côte et Sport » de Messanges organisent la première « Traversée des hautes côtes de nuit ». Cette course de 29 km, en relais ou en individuel, relie Messanges à Brochon.



Mars

Le 19 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie pour donner suite aux accords d'Evian



Le 22 : M Dominique Dupont, premier adjoint est désigné maire par intérim après la démission de M Claude Rémy. Des élections complémentaires sont programmées pour le 12 mai



Avril

.....Bienvenue à notre nouvelle secrétaire, Madame Lucille Angebault ainsi qu'à monsieur Jean-Jacques Guiller , agent technique ainsi qu'à Mélanie RIGAUD (dernière arrivée en janvier 2020)



Le 20 : le projet de mise aux normes de la mairie est sur les rails

Le 28 : journée de la déportation

Mai

Le 8 : Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale

Le 12 : Elections municipales complémentaires pour élire 3 conseillers

Le 17 : Roller marathon

M. Dominique Dupont est élu maire de Brochon



Le 19 : Vide grenier impulsé par « Brochon sport et détente ».



Juin

Le 28 : Fête des écoles à Fixin à cause de la canicule.



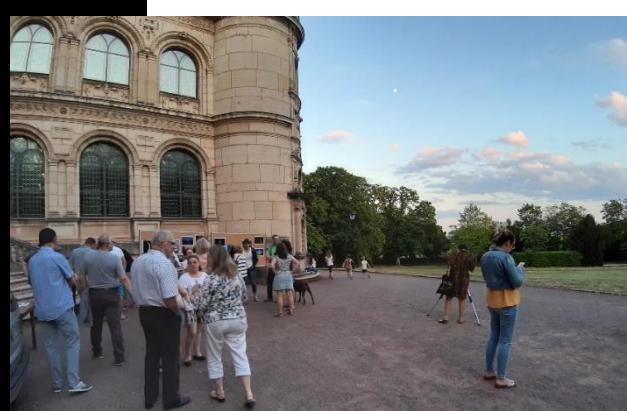
Juillet



Le 12 : Pour les 50 ans du premier pas sur la lune : observation de la lune dans le parc du château avec la Société Astronomique de Bourgogne et M. Feldmann.



Excellent résultats au collège et au lycée : l'année 2019 se révèle être un bon cru.



Le 13 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Du 20 juillet au 25 août, le château se visite.

Début des travaux du nouveau parking, rue S Liégeard.

Août

Repas de la sainte Claire avec l'association « Lumière et vie »





Travaux à l'école maternelle pour le bien-être de nos petits.

Le 25 : Première édition du « Trail des 100 marches de Brochon ». Les 135 coureurs et marcheurs ont parcouru les 13 km de cette course entre crêtes et combes.



Septembre

Le 1^{er} : Remise des calculatrices aux 9 futurs collégiens à la mairie en présence du Président de la Communauté de Commune, M. LUCAND, du Principal du collège, M. BIGNOLI et de sa nouvelle adjointe, Mme DIOT.



Le 4 : « Concert fourchette » dans le cadre du festival « Musique en Chambertin » : Lambert Wilson accompagné du pianiste Bruno Fontaine chante Broadway au château.

La vie municipale en bref



Le 05 : Le nouveau parking est opérationnel

Le 21 : Association des poètes de l'amitié : remise des prix

Le 29 : Promenade Musicale en Pinot, organisée par Musique au Chambertin



Octobre

Le 20 : Le cyclo-cross de Brochon FSGT organisé par le VS Dijonnais a vu la victoire de Hugo Lessavre chez les hommes et de Marlène Petitgirard chez les dames sous un ciel bien chargé.



NOVEMBRE :

Le 7 Traçage des lots d'affouages par deux équipes très motivées !

Le 11 : Commémoration de l'armistice de la grande guerre

Récompense des jeunes diplômés dans la foulée au caveau (*photos page suivante*)

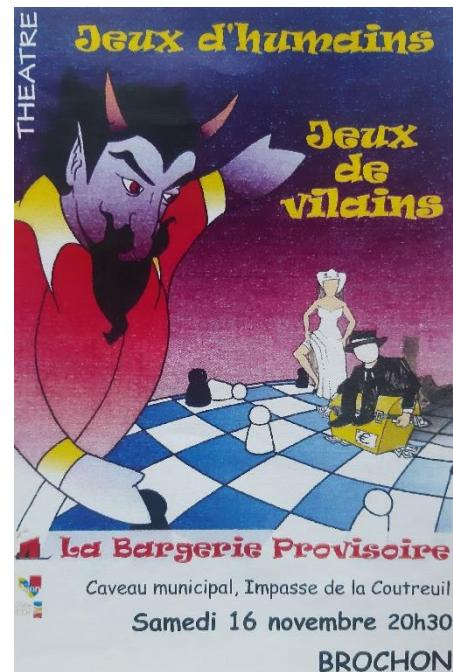




Le 15: mois du film documentaire : « In the starlight » en présence de Mathieu LELAY, réalisateur qui a suivi le photographe Paul ZIKKA à la recherche des ciels étoilés les plus purs aux confins des montagnes canadiennes et dans le désert namibien.



Le 16: La compagnie « La Bargerie Provisoire » nous a proposé sa nouvelle pièce « Jeux d'humains, jeux de vilains ».



Le 13: le conseil municipal a validé le début des travaux de réhabilitation de la mairie et de la bibliothèque.
Ceux-ci commenceront en janvier 2020

La vie municipale en bref



Le 4 Décembre: La participation citoyenne lancée dans la commune . Le protocole a été signé en présence du sous-préfet de Beaune, Jean-Baptiste Peyrat, de madame Emma Arduin, commandante de la compagnie de gendarmerie de départementale de Dijon, du lieutenant Christophe LEROUX commandant de la brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin, de l'adjudant Maxime Slomiany et de Dominique Dupont, maire de Brochon.



Le 15 : Traditionnel spectacle de Noël : la compagnie des 3 chardons a proposé « Lucine et Malo » à la Charmotte. A l'issue du spectacle, le Père Noël a distribué des friandises aux enfants de Brochon et Fixin.

Le 21 : Nos aînés et leurs familles se sont régalés grâce au repas concocté par l'équipe de monsieur Renard, traiteur à Marsannay-La-Côte.

Le 23 : le personnel de l'Ehpad aux petits soins pour les résidents : repas de fêtes, sorties et contact privilégié avec le personnel sont au menu des vingt et un résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la Croix Violette à Brochon.



L'école de BROCHON

Voici quelques activités nouvelles découvertes en ce début d'année que nous voulions vous faire partager :

- La **jonglerie à l'école** : une pratique sportive très difficile mais très intéressante si l'on est suffisamment assidu et patient!



Chaque semaine, nous pratiquons les jeux de cirque dans la cour de l'école et plus exactement des activités autour de l'art de la jonglerie...c'est très difficile et très long à apprendre mais après quelques semaines, nous sommes capables de quelques exploits...voici quelques dessins que nous avons réalisés et quelques photos qui prouvent notre endurance!

« Nous faisons chaque lundi et chaque vendredi du cirque dans la cour de l'école. Nous essayons de jongler avec des massues, des balles et nous pratiquons aussi le diabolo et les assiettes chinoises. Nous aimerais montrer aux petits de maternelle ce que nous savons faire...mais pour cela, il faut beaucoup d'entraînement. » Zoé, Shelsea, Méline, Zoé et Tom



« Dans la cour de l'école de Brochon, il y a un noyer. Nous travaillons sur l'arbre; la feuille est composée du limbe, du pétiole, de la nervure principale et des nervures secondaires. Nous avons appris que notre espèce d'arbre avait de très grosses et très profondes racines, ce qui explique qu'un noyer est rarement entouré d'arbres. C'est un vieil arbre : on le sait grâce à son énorme tronc! »

Lisa et Louise

• **Étude de notre arbre de la cour de l'école : le noyer.**
Nous avons donc décidé de nous pencher d'un peu plus près sur notre environnement proche : nous avons étudié le noyer de la cour qui nous délivre si généreusement ses fruits toutes les rentrées...prétexte pour étudier plus précisément mais aussi plus généralement l'arbre et ses mystères...

Nous nous sommes essayés à le représenter en arts plastiques, de façon plutôt réaliste mais aussi parfois de façon plus stylisée.



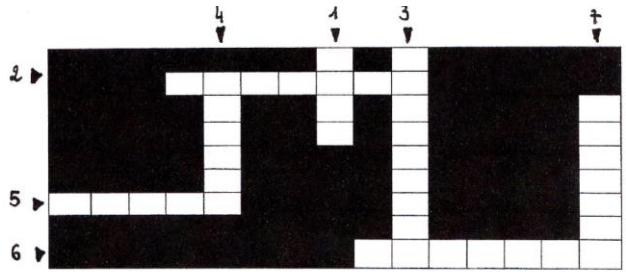
La vie de notre école

Voici une grille de mots croisés que nous vous avons préparée afin de tester vos connaissances sur le sujet...à vos crayons!

- **Notre projet de fin d'année : « la classe-musée ».**

Pour mettre à bien ce projet, il faut réaliser beaucoup d'œuvres et étudier beaucoup d'artistes et de techniques...Pour le moment, nous avons découvert deux grands artistes : Vincent Van Gogh et Keith Haring. Voici quelques-unes de nos œuvres réalisées en classe...et ce que nous avons retenu de ces deux artistes :

Vincent Van Gogh a vécu très pauvre toute sa vie; il n'a vendu qu'une seule œuvre de son vivant; c'est son frère qui lui a acheté. Il a vécu une partie de sa vie à Arles, où il a acheté une petite maison jaune et où il aimait peindre les couleurs vives de la Provence. En fin de vie, il a connu le docteur Gachet qui est devenu aussi un grand ami. Ce docteur l'a beaucoup soutenu car Vincent avait une humeur très changeante; il pouvait piquer des crises terribles qui le rendaient très malheureux et lui attirent beaucoup d'ennuis! Lohan, Luis, Armand, Auguste



Mots croisés sur le thème de l'arbre

1. Je suis le fruit du noyer.
2. Je permets d'accrocher la feuille à la branche.
3. Je compose l'ensemble des feuilles de l'arbre.
4. Je suis la couche protectrice de l'arbre.
5. Je suis la partie verte de la feuille qui relie ses nervures.
6. Saillie longue et fine à la surface des feuilles.
7. Action de couper un arbre. Activité de bûcheronnage.

(Lily, Clément, Aline et Chloé)



L'école de Brochon



Keith Haring était un artiste américain dans les années 80. Il a d'abord peint dans le métro de New York sur des supports publicitaires. Son art a été d'abord apprécié comme un art vilain; on le considérait comme un homme qui ne faisait que des graffitis et puis avec le temps, il est devenu très connu et les gens ont beaucoup aimé ces œuvres. Il est mort, hélas, très jeune. »Méline, Zoé et Shelssea

La vie de notre école

L'école de Brochon

Premier trimestre bien rempli à la maternelle !

Septembre 2019 :

On découvre sa classe, on apprend à bien vivre ensemble :



Rentrée des classes ensoleillée, on profite de l'ombre du noyer...Une chorale à l'école avec les 2 classes...



Travail autour de la vigne, de l'arbre...



La vie de notre école

Octobre et novembre :

Préparation de soupe à la Citrouille, décos, histoires de sorcières.....



Décembre 2019 :

Le noyer de la cour de l'école a perdu ses feuilles...

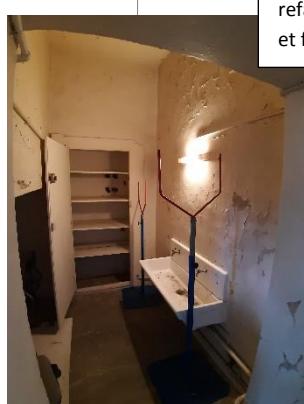
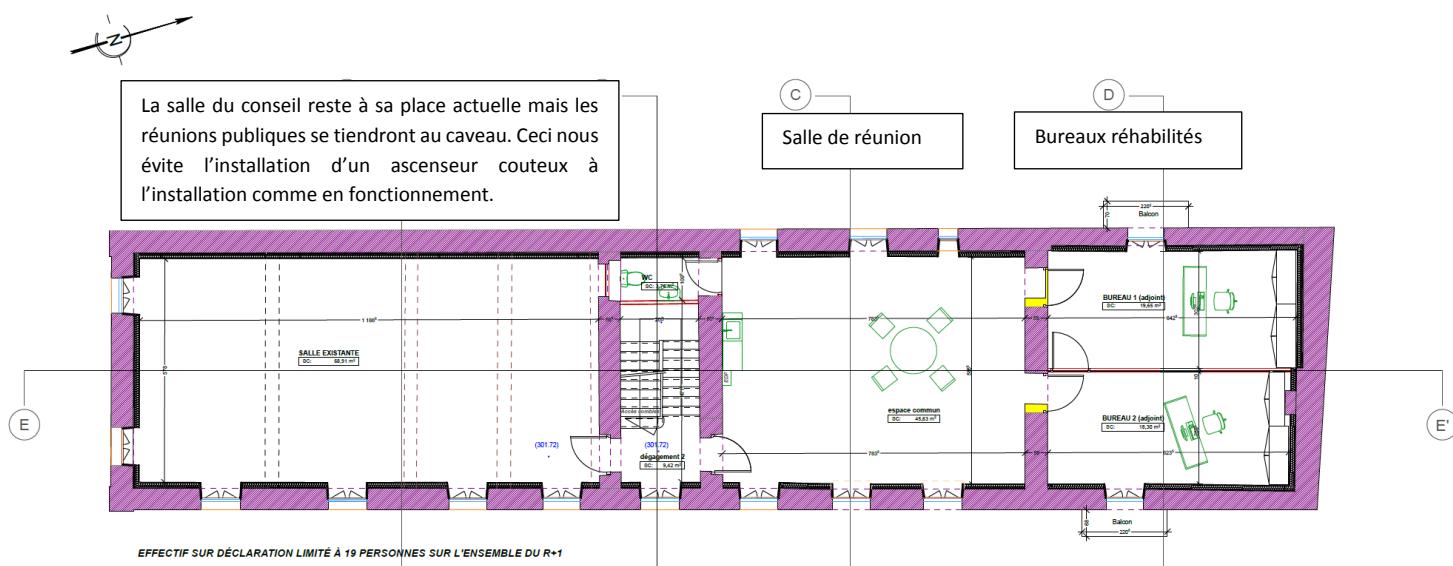
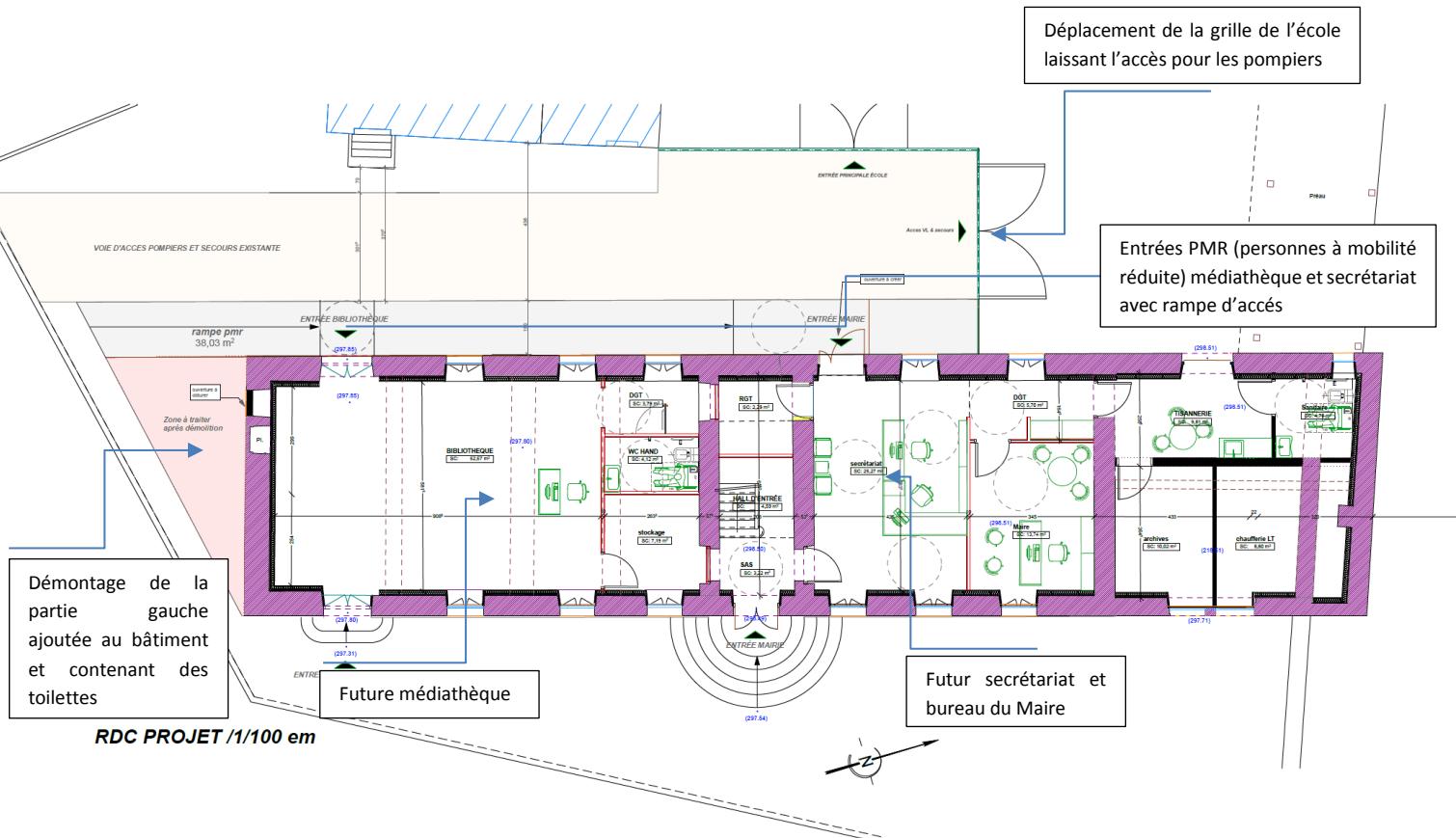
nous décorons d'autres arbres...

et les rennes sont presque prêts...



Le Projet MAIRIE

Il prend forme maintenant et les travaux ont débuté.



P SOVCIK

Pourquoi avoir lancé ces travaux ?

C'est la loi du 11 février 2005 qui oblige toute collectivité à rendre accessible un établissement recevant du public (ERP)

Également appelé Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce texte prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2015, tout ERP doit être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap. La notion d'accessibilité signifie que chacun doit pouvoir entrer et sortir des ERP, mais aussi que les prestations fournies doivent être adaptées (achats, utilisation d'un site internet, formalités administratives...).

Pourquoi tout refaire ?

Les options possibles pour cette nouvelle mairie ont été étudiées (et réétudiées...) et il a été retenu celle de refaire l'ensemble du bâtiment. Au-delà de la mise en accessibilité, le bâtiment par lui-même devenait chaque année plus vétuste. Un chauffage de trente ans, aucune isolation, une installation électrique hors d'âge et je passe sur l'état de la décoration. Nous aurions pu ne refaire que le rez-de chaussée mais le problème de la rénovation du reste du bâtiment se serait reposé plus tard. Un autre élément est entré en ligne de compte, et pas le moindre, ce sont les subventions possibles. Leur attribution pour certaines d'entre elles sont conditionnées à la qualité de la rénovation d'un point de vue énergétique : Nous aurons ainsi un bâtiment basse consommation (BBC) bien plus économique en énergie. La facture fonctionnement sera amenée à baisser fortement. C'est bon pour la planète et les frais de fonctionnement.

Pourquoi ne pas avoir construit une nouvelle mairie ?

C'est une question qui s'est posée mais de nombreuses discussions avec les Brochonnais ont montré leur attachement à leur histoire dont ce bâtiment fait partie. Les grands moments de la vie comme l'enfance ou un mariage, sont associés à ce lieu.

Pourquoi tant de temps ?

2005, 2020 : 15 années et 3 mandats pour que les travaux aboutissent. Cela paraît long et pourtant lors de ce dernier mandat (2014-2020), nous avons mis en place rapidement un agenda d'accessibilité programmée. Il nous a conduit à refaire la salle du caveau afin de la rendre accueillante même en hiver et pouvoir en faire une salle du conseil accessible pendant les travaux. Dans le même temps, il a fallu lancer un appel d'offre pour choisir un cabinet d'architecte, puis un autre pour trouver des entreprises capables de réaliser les travaux. Je passe sur les phases d'études et de diagnostics nombreuses et variées avant d'établir les plans définitifs.

Le bureau d'étude énergie nous annonce une baisse de la consommation énergétique de 80%, à suivre...

Combien ça coûte ? dépenses totales 608 287,46€

Financements publics concernés	Montant du financement
Conseil Départemental :	64 050 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat)	243 314,98 €
SICECO	50 000 €
Région Bourgogne Franche-Comté - Eiffilogis	100 000 €
Autofinancement par la commune	150 922,48€
Total financements publics hors commune	432 487,78 € soit 71%

Nouveau parking du lycée, un parcours du combattant.

Lors de l'approbation de la révision du PLU en juillet 2009, il avait été notifié un emplacement réservé pour un futur parking du lycée afin d'augmenter la capacité du parking existant.

En 2015, nous avons acquis cette parcelle pour augmenter l'espace vert afin de pouvoir réaliser un parking tout en aménageant un espace de pique-nique.

En 2016, nous lançons le projet, étude, devis et bien entendu demande de subventions. Nous nous tournons naturellement vers la Région qui a la compétence des lycées et vers le département dans le cadre du programme de subvention de voirie.



La région reste sourde à notre demande jusqu'en 2019 ! Enfin, nous pouvons commencer les travaux, subventionnés à 80% le maximum possible, sur une enveloppe de 29370€, le coût pour la commune s'élève à 5879€, ça valait le coup d'insister...

Peu de temps après la rentrée scolaire, nous avons pu livrer ce parking qui fait l'unanimité de tous, enfin presque !

Au printemps, nous arrangerons les espaces verts par des plantations ainsi que la pose d'une seconde table.



Avant le début des travaux, en période d'examens au lycée



Une année bien remplie pour

la chorale ALLEGRIA de Fixin-Brochon

Après une reprise des répétitions à la salle de la Charmotte, nous avons appris au cours de l'année 6 nouveaux chants: un suédois pour femmes, un russe pour les hommes, un chant arabe, un chant d'amour néo-zélandais, un traditionnel du Surinam et bien entamé un « tango argentin »

A travers 2 week-ends de répétitions, l'un en décembre et l'autre en mai, nous avons commencé à mettre en place un projet de mise en scène et en lumière de nos chants afin de renouveler notre manière de présenter nos concerts ; le 1er week-end, à travers des jeux d'expression et le 2ème avec l'appui technique et artistique d'un intervenant extérieur, pour la mise en lumière de plusieurs chants choisis.

Durant cette année, nous avons assuré 7 participations à des concerts:

- le 22 août 2018, à la Karrière de Villars-Fontaine dans le cadre du festival « Street art on the roc »
- le 10 février 2019, à l'église de Chaudeney, invités par la chorale « Domifasol » de Demigny
- le 28 mars, à la salle de la coupole, pour soutenir l'association Respir-Bourgogne qui aide les familles d'enfants autistes.
- le 6 avril, à l'église de Chamboeuf avec la chorale « Mozaïc » de Dijon pour la restauration de l'église.
- le 7 avril, à côté du four banal de Fixin, nous avons chanté sous une pluie battante!
- le 1er juin, à Marsannay-la-Côte, nous avons reçu la chorale « Tôtout'arts » de Villeneuve-les-Avignon qui nous avait invités l'an passé.
- le 2 juin 2019, à la Karrière de Villars-Fontaine, nous avons chanté un dernier concert « Battle » avant le départ de nos amis de Villeneuve.

Nous répétons le jeudi soir de 20h30 à 22h30 à la salle de la charmotte ; venez voir notre site: allegria.fr, écoutez nos chants et si vous aimez chanter dans la convivialité, venez essayer quelques répétitions à la rentrée en vous inscrivant sur le site: rubrique « contact. »

Youri MEIGNAN, président

Brigitte BERTHAUD, secrétaire

Brice MARTIN, chef
de chœur

Concert avec la chorale « Tôtout'arts » à la maison de Marsannay-la-Côte le 1er juin et à la Karrière.



L'Amicale de Pétanque Fixin- Brochon a fêté ses 20 d'existence en novembre dernier. Son objectif est de maintenir les liens d'amitié entre les habitants de Brochon et de Fixin. Elle compte actuellement 60 adhérents (44 hommes et 16 femmes). Elle organise chaque année 10 rencontres de pétanque avec, en 2018, une moyenne de 29 participants par rencontre.

L'Amicale recherche des Brochonnais, des Brochonnaises pour s'agrandir et passer de bons moments de convivialité en leur compagnie.



Le Président
Francis Chillon.



Association Sportive du Collège « LA CHAMPAGNE »



L'année que vient de vivre l'Association Sportive du collège a été colorée par des événements marquants.

Voyons tout d'abord les éléments négatifs. Les élèves n'auront pas vécu de championnat de France comme l'an dernier avec le kayak polo. Jean-François LABEL a été blessé et absent une grande partie de l'année. Une légère baisse des effectifs est à noter. 90 élèves inscrits, dont 70 garçons et 20 filles.

Les éléments positifs sont l'augmentation du nombre des cadres et l'apparition d'une nouvelle activité. Il faut noter aussi une situation financière finale un peu plus confortable. Les résultats dans les activités de pleine nature ont été assez positifs lors des championnats départementaux et académiques.

Ainsi, Madame Aline PERROT et Madame Nora HASSIRI ont remplacé Monsieur LABEL et préparé avec conviction les élèves en course d'orientation et escalade. Nous allons voir le résultat de leurs investissements en fin d'article.

Le cross a été un moment fort avec 36 élèves présents dont 20 élèves de la classe football.

A noter la belle 4ème place de Mademoiselle Alice BARBEAU en benjamine fille.

Je pense aussi au magnifique raid académique organisé de main de maître par les collègues du lycée de Brochon et les autres. Quelle belle vision

que cette course d'orientation de nuit dans le décor du Parc du château !

Autre moment fort, avec le raid départemental UNSS et la participation de 16 jeunes du collège et 4 adultes accompagnateurs.

Monsieur Patrick ESSA a permis, sur trois séquences hebdomadaires de foot en salle entre 12h et 13h, à une trentaine de jeunes du collège de prendre du plaisir et de perfectionner leur jeu. Tout cela dans un bon esprit et le respect de l'autre.

Madame GUNTHER a encadré l'activité arts du cirque et gymnastique sportive. 14 et 15 élèves ont pu perfectionner leur technique. Ainsi la gymnastique, nouvelle activité, a été un succès. Il n'y a pas eu de rencontres ni de compétitions.

Les footballeurs de la section sportive du collège se sont montrés nombreux et ont souvent renforcé le handball, le badminton voire le cross. Ils sont au nombre de 30 élèves.

Les équipes minimes ont fièrement représenté le collège lors de finale départementale de Futsal à Semur en Auxois. Malheureusement pour eux, il ne se sont pas qualifiés.

Monsieur Pierre-Aloïs CHAUSSENOT a permis à 23 élèves de progresser en badminton, le mercredi après-midi et le jeudi sur la pause méridienne. Seuls 3 élèves étaient disponibles pour les

compétitions, ce qui n'a pas permis d'engager une équipe.

Monsieur Luca PASSONI encadrerait le handball et il a eu 14 garçons pour former deux équipes en benjamins et minimes.

Les joueurs ont alterné les entraînements et les matchs avec une belle constance. Cela leur a permis de se hisser pour la première équipe en finale départementale. Malheureusement, il n'y a pas eu de qualification.



ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Voici les résultats sur l'ensemble des activités A.P.P.N.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

V.T.T. :	3ème 6ème / 9 équipes en compétition 8ème / 13 équipes en animation
Escalade :	Pas de participation
CROSS :	36 participants du collège avec la section foot. 48ème sur 92 équipes en minimes mixtes
Course d'orientation	3ème et 10ème sur 14 équipes en compétition 2ème sur 10 équipes en développement

CHAMPIONNATS ACADEMIQUES

Run & bike	Pas de participation
CROSS :	Pas de qualification
Course d'orientation	Non classé avec P.M. sur 16 équipes en compétition établissement. 5ème sur 6 équipes en classement animation garçons
Escalade :	Pas de participation
V.T.T. :	3ème et 7ème sur 10 équipes en équipes mixtes établissements
Kayak combiné :	Pas de participation. Compétition placée en même temps que le raid académique.
RAID :	1er et 3ème sur 3 équipes en championnat excellence. 4ème et 16ème au scratch
Kayak polo :	4ème sur 4 équipes en compétition. 2ème sur 4 équipes en animation.



Classement du raid départemental UNSS les 5 et 6 juin 2019.
Équipe filles : 2ème sur 6 équipes.
Équipe Garçons : 4ème, 9ème et 20ème sur 25 équipes.

Il ne faut surtout pas oublier qu'il y a eu sur l'année 42 certifications de jeunes officiels comme arbitres ou juges ce qui représente 20 élèves. Merci à eux pour leur travail et leur investissement, car sans eux les compétitions seraient impossibles.

Je voulais aussi remercier les parents accompagnateurs qui nous ont aidés pour les transports ou les sorties. Sans vous, nos dépenses seraient bien plus importantes.

A l'an prochain pour de nouvelles aventures.

J-F Label.

Association Sportive du Lycée Stéphen LIEGEARD

Notre AS est en très bonne forme. 103 licenciés , soit 8% des élèves du lycée ce qui est un très beau pourcentage en lycée.

Des rencontres et compétitions en UNSS mais aussi en milieu fédéral avec des élèves qui intègrent des clubs suite à la pratique à l'AS et ceci c'est une réussite !

Nos objectifs de développement sont atteints.

Nous axons notre pratique sur 2 axes qui sont :

- la participation du plus grand nombre de licenciés aux compétitions et entraînements district ou départementaux afin de permettre à tous de connaître ceci.

- la participation au plus haut niveau (national) dans les activités pratiquées suite aux qualifications.

UNSS :

7 championnats de France en 2019 c'est extra !

-Raid Multi-Sports : Vice-Champion de France à Briançon (*photo de gauche*)

-VTT Sport Partagé : Championnat de France 3ème

-VTT : Championnat de France 4ème

-Duathlon-Run & Bike : 7ème au Championnat de France Excellence à Albi

-Course d'Orientation : Championnat de France en Alsace 12ème

-Aquathlon-Triathlon : Championnat de France à Bouzigues 14ème

-Cross-Country : Championnat de France à Bordeaux (loin au classement mais déjà une belle perf d'être aux France)

-Escalade : participation au Championnat d'Académie

-Equitation : Championnat départemental La Barotte, 6ème

-Kayak Polo : Vice-Champion d'Académie à Decize

-VTT'O : Champion d'Académie



JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE (JOJ) :

En Janvier 2020, les Enseignants EPS du lycée et un enseignant de SVT de la classe de 2nde8 ont emmené les élèves de 2nde de l'AS aux Rousses aux JOJ. Ils ont fait de l'initiation au Biathlon et assisté à l'épreuve de Biathlon relais mixte des Jeux Olympiques. Ce sont des jeunes de 15 à 18 ans, les meilleurs des Nations.

Grâce à l'obtention du Label Paris 2024, l'AS va bénéficier d'une aide financière pour le déplacement (bus) octroyée par l'intermédiaire du SR UNSS.

JEUX INTERNATIONNAUX DE LA JEUNESSE –LIBAN JUIN 2019 (JIJ)

En juin 2019, sous la houlette de Mr André (organisateur) et Mme Trojanowski-Pécaud, 6 élèves de l'AS de 2nde1 ont représenté le lycée aux JIJ à Beyrouth . (Les critères de sélection ont été décidés par les 31 élèves de la classe)

Quelle aventure !!!

Les élèves ont dû récolter les fonds nécessaires (1000€ chacun) pour pouvoir financer le projet. Ils ont recherché des partenaires, réalisé des interventions de présentation du projet dans des Associations (Maison de Quartier de Chenove), proposé des aides en contrepartie d'aide financière, etc...

Ils ont dû aussi s'organiser afin de s'entraîner dans les activités sportives proposées aux JIJ et qui ne sont pas celles que nous pratiquons à l'AS (Basket, Touch rugby, etc...)

Le souhait des enseignants d'EPS était que cette participation coûteuse n'impute pas le budget de l'AS et prive du coup les autres élèves de participation à d'autres évènements (entrainements, compétitions, etc...) de plus les valeurs de prises d'initiative, de responsabilisation, d'engagement sont des valeurs importantes qui s'inscrivent dans les valeurs que nous souhaitons développer avec les élèves.

Les enseignants ont organisé une vente de vin pour les adultes avec 2 viticulteurs sensibles au projet (tarifs avantageux). Le domaine Pataille et Magnien (parent d'élève de la classe de 2nde1).

Au Liban, les élèves ont vécu une expérience extraordinaire tant du point de vue sportif que (Surtout !) du point de vue des échanges culturels, des rencontres riches de jeunes venant de 36 pays (57 équipes) (Russie, Angleterre, Salvador, Ethiopie, Arabie Saoudite, Autriche, Singapour, Portugal, Maroc, Burkina Faso, etc...)

Ils en sont revenus grandis !!!

TRAVERSEE DES HAUTES CÔTES DE NUIT (THCN)

Très belle édition en 2019 avec la nouvelle formule et le partenariat avec Yann Sirieix et l'Association Côtes et Sports.

En 2020 notre trail nocturne aura lieu le 8 février 2020. Nous poursuivons notre co-organisation avec Yann.

Ce trail a plusieurs vocations :

C'est notre cagnotte pour vivre financièrement et pouvoir réaliser autant d'entrainements et de compétitions à l'AS !!! C'est rendre possible l'organisation d'un grand évènement par des jeunes avec tout ce que ça implique comme développement des compétences et de vécu d'expériences !

4 courses cette année (demande des élèves lors du bilan 2019) :

- **27 kms**
- **15 kms**
- **7 kms**
- **Course enfants**

Organisation faite par élèves, enseignants (de toutes les matières), parents d'élèves, anciens élèves, famille, Personnels du lycée , Direction (autorisation) ,Intendance et cuisine (soupe et matériel), etc...

Course organisée par des scolaires et ouverte au monde fédéral (c'est très rare surtout 600 coureurs).

L'implication des élèves (fait partie du projet d'Option EPS pour les élèves de Terminales et 1ères) se fait à bien des niveaux : tracés, recherche de partenaires et lots, signaleurs, inscriptions et retrait des dossards, gestion du parking , installation du gymnase et de la zone d'arrivée, organisation des ravitaillements (intérieur et extérieurs), ouvertures et fermetures des courses, débalisage, aide au chronométrage et classement, lots podium, animation, rangement du matériel, nettoyage des locaux, etc...



Brochon Sport et Détente

L'association Brochon Sport et Détente est une association dynamique, diversifiée dans ses activités sportives (11 cours/semaine), ouverte à tout public de 7 à 80 ans, regroupant 120 adhérents.

Cours adultes :

Si vous recherchez de la détente, libérer les tensions musculaires, renforcer votre organisme, les cours de yoga, de qi gong et de pilates vous feront le plus grand bien.

Si vous recherchez à vous dépenser physiquement et muscler votre petit corps de rêve, les cours de zumba et de renforcement musculaire vont vous ravir dans la bonne humeur et sans prise de tête.



Cours enfants (de 7 à 12 ans) :

Un cours de zumba est proposé pour les enfants, le mercredi à 17h30. Très souvent des déguisements, des goûters sont prévus. Ambiance très festive et rythmée.

Grâce au professionnalisme des cinq encadrants, les cours sont bien organisés et performants. Les professeurs sont toujours à l'écoute, dans le perfectionnement, les cours de relaxation vous font lâcher prise et les cours de zumba vous font voyager.

Tous nos cours se déroulent au Caveau, impasse de Courtreuil à Brochon.

Vous pouvez vous inscrire à nos cours à n'importe quel moment de l'année (tarif d'inscription proportionnel à la période où vous vous inscrivez). Des stages variés et des soirées spéciales zumba sont également proposés aussi bien aux adhérents qu'à des personnes non adhérentes. Les informations de ces évènements sont affichées sur les panneaux dédiés à la mairie dans le village de Brochon mais aussi sur notre site FACEBOOK et dans certains commerces des villages alentours.



Pour tout renseignement complémentaire :

Vous pouvez nous contacter par mail :

brochonsd21@gmail.com

Par téléphone :

Mme HUGUIN Présidente

06 31 14 66 18

Site FACEBOOK : BSD BROCHON

Comité de Jumelage Brochon/Weinolsheim

Notre rencontre 2019, s'est déroulée lors du week-end de la Pentecôte les 8, 9 et 10 juin à Weinolsheim.

Le déplacement s'est effectué dans la bonne humeur malgré le peu de participants côté Français. Nous le répétons, nos amis Allemands sont beaucoup plus motivés pour accueillir de nouvelles familles.

Vendredi 7 juin, en fin d'après-midi, accueil et réception à la salle des Fêtes par Mme le Maire de Weinolsheim et les membres du Comité de Jumelage. L'accueil est toujours aussi chaleureux et sincère. Après les traditionnels discours des Présidents Mrs Heiko FRUTH et Philippe ROSSIGNOL, nous faisons honneur au buffet préparé par le Comité de Jumelage et la municipalité. Vient ensuite l'installation dans les familles.

Samedi 8 juin, départ de Weinolsheim en autocar pour un périple concocté par nos amis. Le programme de la journée nous est dévoilé en cours de route.



Direction INGELHEIM. La ville est située entre MAYENCE et BIGEN sur la rive gauche du Rhin. La visite de la ville est surprenante par la richesse de son histoire et la visite des vestiges de l'ancien Palais Impérial. Le Palais Impérial a servi de résidence temporaire aux souverains germaniques jusqu'au XI siècle. La présence de CHARLEMAGNE à Ingelheim est attestée une première fois en 774.

La journée continue par une balade sur le Rhin entre Niersthein et Saint Goar sans oublier le succulent repas pris en commun dans une brasserie de la ville.

SAINT GOAR est situé en face de la ville de Sankt Goarshausen et toute proche du célèbre rocher de la Loreley.

La ville de Saint Goar est surplombée par l'importante forteresse de Rheinfels. Le château fort en ruine, est de nos jours, un hôte de luxe.

Retour à Weinolsheim pour une soirée à la salle des fêtes avec l'ensemble des familles Françaises et Allemandes. L'occasion d'échanger avec les autres familles du Jumelage Allemand.

La journée du dimanche se déroule dans les familles respectives.

Lundi 10 juin 2019 déjà l'heure de se quitter et de reprendre la route : direction la FRANCE

En 2020, nous aurons, avec la Municipalité de Brochon, le plaisir de recevoir nos amis Allemands les 30, 31 mai et 1er juin. La réception est prévue, comme habituellement, le vendredi 29 mai au Caveau Municipal.



Malgré un effectif de plus en plus réduit compte tenu de l'âge avancé des membres de l'association, nous continuons chaque semaine de nous réunir. Comme chaque année un repas est organisé. Monsieur le Maire et Madame étaient conviés ainsi que tous les adhérents. En 1998, celui-ci se passait à la salle du caveau. L'après-midi s'est terminé par des jeux, cartes, scrabble, selon les envies de chacun.

Courant juillet, une sortie, repas friture à Glanon, très appréciée par les participants. Le voyage annuel n'a pas eu lieu à la suite des problèmes de santé de la Présidente, Mme Lippe Aleth. Le 14 juillet nous avons participé aux festivités avec la vente de tickets pour le panier garni.

En janvier, comme le veut la tradition, galette des rois. En février 2019, le repas de fin d'année a eu lieu à la table du Rocher, un menu gastronomique nous a été servi, pour le plaisir de tous. Dans l'été, nous avons organisé un repas et un pique-nique. En août, une sortie d'une journée, en Suisse, était au programme.

Le club est vieillissant, et aurait besoin de nouveaux adhérents et d'un nouveau président en remplacement de Mme Lippe dont la santé ne permet plus d'assurer ses fonctions. Les personnes intéressées pourront nous rencontrer le jeudi après-midi à la salle du caveau ou par téléphone à Mme Gautherin : 03 80 52 45 21, ou Mme Potot : 03 80 07 22 04.



L'année 2019 se termine sur le constat d'activités, nombreuses, riches et variées pour notre association, malgré une chute sensible du nombre de visiteurs : 236, auxquels sont venus s'ajouter plusieurs groupes, lesquels totalisent 79 personnes, le nombre final s'élève donc à 315, bien en dessous de notre moyenne habituelle. Bien loin du minimum pour couvrir tous nos frais. Et ce, malgré les animations auxquelles participaient activement, avec le chef d'établissement et sa famille, les membres du Petit Théâtre de la Côte, que nous remercions bien vivement pour leur bénévolat.

Nous remercions chaleureusement Elea, notre nouvelle guide pour son travail sérieux et parfait, et nous joignons à notre reconnaissance, notre vice-présidente, Christiane, ainsi que Bertrand, pour avoir assuré la visite de deux des quatre groupes.

Le bilan est décevant pour nous. Il semble faire suite, à la canicule exceptionnelle, mais aussi à notre décision collégiale de réduire certaines dépenses de publicité, au vu de leurs coûts, dépliants, flyers, en particulier. Tout cela nous incite à devoir réexaminer sérieusement notre projection pour l'avenir.

Par contre, et pour leur grand plaisir, cinq couples sont venus immortaliser leur union en photos au château, durant la période estivale, deux autres à l'automne, créant cependant un certain désagrément pour le résident, ce dont nous le prions de bien vouloir nous excuser. Mais, pour nous, c'est opération est bénéfique puisque nous partageons la contribution demandée avec la Maison du lycéen.



Notre association a remis une subvention à un groupe d'élèves sportifs partis en compétition au Liban. Nous avons également participé à la remise du Prix Stéphen Liégeard de poésie, fin septembre, offrant les coffrets de spécialités aux trois lauréats, et assurant le vin d'honneur qui a suivi.

Enfin, les 12 et 13 octobre, la biennale de peinture et sculpture a eu lieu au château, recueillant un réel et grand succès, tant par la tenue des œuvres présentées, que par le nombre des visiteurs.



Ainsi que l'on peut le constater, l'Association des Amis du château demeure très active et ne demande qu'à vivre, pour le renom de notre patrimoine local, et, par-là, la connaissance de notre village.

Pour terminer, nous profitons de l'occasion de ce bulletin pour exprimer notre gratitude aux deux frères Arnoldi, Jean-Pierre et Gérard, qui ont fait don à notre association d'une armoire. Pour ce beau meuble, c'est une belle histoire du retour au bercail qui s'achève dans la salle de billard, où il a été installé avec l'accord de M. le Proviseur, que nous remercions.

L'Association des Amis du château vous présente ses meilleurs vœux, de santé surtout, pour l'année 2020.

Société de Chasse de BROCHON

Le territoire :

Surface 448 hectares de bois, friches (mis à disposition par la Commune de Brochon) et des cultures qui appartiennent à des propriétaires privés.



Quelques lieux et sites : la combe Vanoche, la combe St Martin, les fourneaux Cordier, les combes Rouges, le bois des Grandes Moissonnières, etc...

Les villages limitrophes : Gevrey-Chambertin, Fixin, Chamboeuf, Clémencey....

L'entretien du patrimoine forestier :

Les lignes, les sentiers, et périmètres soit 21 km que la Sté de Chasse entretient chaque année. Cette tâche figure dans les conditions d'attribution du bail signé entre la Commune de Brochon et la Sté de Chasse.

Le gibier sur notre territoire :

Les bois et friches / chevreuils, sangliers, grands cervidés.

Les vignes et champs / lièvres, lapin de garenne et perdrix.

Les espèces protégées, que l'on rencontre dans les bois et friches du plateau : Les rapaces, les pics, etc...



Les relations avec la municipalité :

La municipalité a toujours apporté son soutien à la Sté de Chasse de Brochon, et principalement dans la négociation du bail de 12 ans qui permet une bonne gestion des grands cervidés sur le territoire. Commission des bois (participation active du Président), mise à disposition de la « maison forestière ».

La Sécurité :

Les chasseurs sont équipés de vestes ou chasubles couleur orange fluo. Il est mis en place, avant chaque battue, une signalétique délimitant très clairement son périmètre.

Les chasseurs partagent le territoire avec les vététistes, les joggeurs, les marcheurs et l'ensemble des amoureux de la nature qui nous conseillerions de bien vouloir porter des vêtements voyants.

Les chasseurs :

La Société de Chasse de Brochon se compose et se limite à une vingtaine d'adhérents.

Invitation des Brochonnaises et Brochonnais à la découverte du territoire et des zones de chasse de la Commune.

Les jours de chasse :

Le Dimanche, un jeudi par mois (calendrier pour la saison 2019/2020). L'information et les dates précises sont communiquées avant chaque période de chasse, via le bulletin « les échos de l'éolienne »

Jean-Claude ABEL, le Président.
Mail : chasse.brochon21@hotmail.fr



Sur les pelouses de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux -Jean Roland

La Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland s'étend sur les communes de **Brochon** et **Gevrey-Chambertin** pour une surface de 510 ha. Elle est actuellement gérée par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges avec l'appui de l'ONF. Aujourd'hui principalement forestier, le secteur des plateaux formait auparavant de grands pâturages qui ont fait l'objet de plantations de conifères dès les années 1950 suite à l'abandon de l'activité agricole.

Qu'est-ce que les pelouses et pourquoi les protéger ?

Les pelouses sont des milieux ouverts, c'est à dire présentant peu d'arbres et d'arbustes. Elles sont composées d'une végétation basse et peu dense qui pousse sur des sols « pauvres » et secs, à la différence des prairies où les sols plus riches permettent le développement d'une végétation plus fournie et plus haute.

Ces pelouses regorgent d'une importante diversité d'animaux, de plantes et même de champignons qui font leur originalité. Ainsi, ces milieux constituent un patrimoine vivant important et donc une priorité pour le territoire et pour la Réserve Naturelle.



Le Thécla des Nerpruns



La Valériane tubéreuse (© I. Van Hoogmoed)

Malheureusement, les pelouses de la réserve sont aujourd'hui menacées. L'arrêt de l'élevage sur ces terres peu productives, ainsi que les plantations de conifères ont entraîné un boisement progressif des pelouses au point qu'elles n'occupent actuellement plus que 20 ha de la Réserve Naturelle.

Gestion des pelouses de « Suchot » depuis les années 1940

Jusque dans les années 1940, les pelouses de « Suchot » étaient incluses dans une vaste entité de plusieurs centaines d'hectares pâturée au titre des pâtures communales.

La révolution agricole menée à la suite de la Seconde Guerre mondiale a conduit à l'abandon de l'élevage sur ces milieux peu productifs. Dans les années 1990, l'entretien des pelouses a repris grâce à un pâturage ovin géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne afin de préserver la biodiversité présente dans ces milieux. En parallèle du pâturage, ces secteurs ont également fait l'objet de débroussaillages en 2009 et 2011.



Troupeau ovin itinérant dans les années 1990 (© P. Juillard)

Les modalités d'entretien de ces pelouses furent modifiées au profit d'un pâturage bovin et équin à partir de l'année 2016 pour une meilleure gestion des pelouses.



Bovins et équins sur les pelouses

Constat des suivis scientifiques

Malgré ces démarches, il semblerait que le pâturage soit insuffisant pour permettre aux pelouses de se maintenir dans la réserve. Le suivi des papillons de jours, utilisé comme indicateur de la qualité écologique des pelouses, montre en effet la dégradation de ces milieux. Les suivis de la végétation effectués entre 2009 et 2017 confirment une régression des pelouses au profit de surfaces enrichies (peu à peu colonisées par des buissons et des arbres).

Description des interventions de restauration récentes

Fort de ces constats, une opération de restauration sans précédent a été programmée en 2017.



Au mois de mars, une entreprise spécialisée est intervenue sur 7,2 ha. Les travaux ont consisté en un broyage ras de la végétation (notamment buissons et jeunes arbres), avec ramassage et enlèvement des résidus. Les grands feuillus isolés ont été préservés ainsi que les buissons épais. Un second broyage des repousses a été effectué en septembre.

Enfin en hiver, les gestionnaires ont abattu et évacué l'ensemble des pins situés au cœur des pelouses. Ces travaux ont été réalisés en période de gel afin d'éviter la création d'ornières sur ce milieu fragile.



Tracteur de pente équipé de 2 broyeurs (et stockage à l'arrière)

Premiers constats et perspectives

Les premiers suivis réalisés après les travaux montrent que les pelouses sont en progression sur le site et que l'enrichissement a tendance à diminuer. Le pâturage hivernal n'a cependant pas permis de limiter les repousses de certains arbustes comme les pruneliers. A l'avenir, un broyage mécanique annuel sera mis en place afin de compléter l'action des animaux. D'autres opérations de restauration des pelouses seront mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion de la Réserve Naturelle.

Nicolas FRANCOIS et Vicky LOUIS

nicolas.francois@espaces-naturels.fr

vicky.louis@ccgevrey-nuits.com

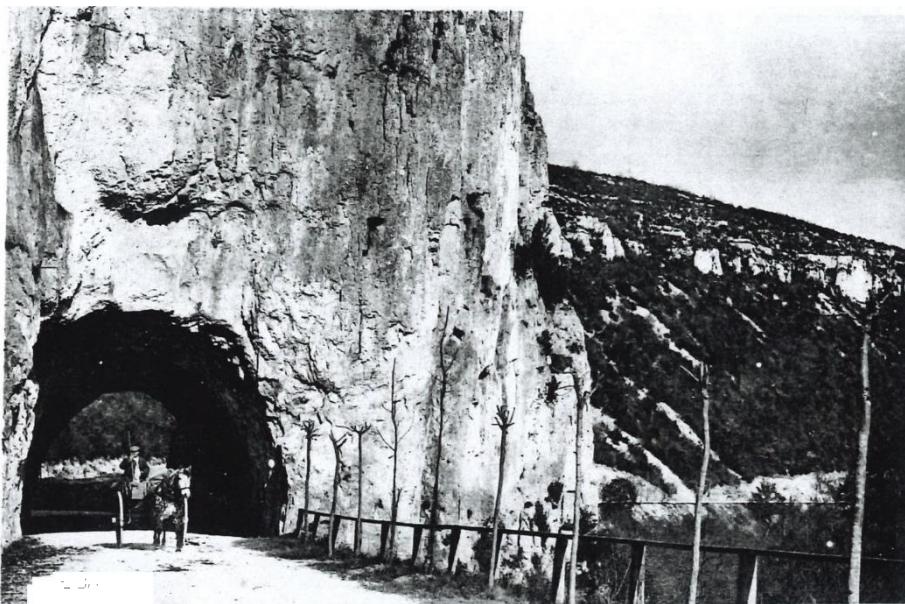
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Crédits photos : N. François, sauf mention contraire.

LE TUNNEL DE LA COMBE LAVAUX se présente comme un ouvrage civil incontournable du paysage local. Ce tunnel, bien ancré dans la roche calcaire, a fait l'objet de nombreuses cartes postales et photographies de famille.

Localisation

Le tunnel est situé entre Gevrey-Chambertin et Chambœuf, sur la route départementale n° 31 (RD31) appelée couramment « route de Chambœuf ». Cet axe routier, établi pour désenclaver l'arrière-pays, relie les Hautes-Côtes à la Côte.



Lavaux et Martin, la route remontait progressivement jusqu'à rejoindre l'actuelle RD31 en amont du tunnel. Un témoignage de cette ancienne route subsiste encore il s'agit d'un alignement de pierres taillées nommées « chasse-roues » dont la fonction était de ramener les roues des voitures à cheval au centre de la route.



Construction de la route dite « de Chambœuf »

En 1880, à l'âge de 34 ans, Émile RAZEL créa son entreprise de travaux publics à Pompierre-sur-le-Doubs (25). Il entreprit de petits ouvrages de terrassement et de maçonnerie. Petit à petit, il se constitua une équipe, un outillage et un petit capital. Son entreprise fut consultée pour un projet d'une nouvelle ampleur : il s'agissait d'une route de montagne de 3 km, à ouvrir dans la combe de Lavaux entre Gevrey- Chambertin et Chambœuf.

Le 21 avril 1888, le devis d'Émile RAZEL fut accepté pour un montant de 65 904,81 Francs de l'époque.

Il avait d'abord été prévu que l'aiguillon et la roche porteuse seraient abattus dans le fond de la combe, mais la solution du tunnel fut finalement préférée.

Cet ouvrage nécessita 40 ouvriers. À l'aide d'explosifs (poudre noire), 24 000 m³ de déblais⁴ dans le rocher furent extraits et évacués, principalement à la brouette, au prix de 1,50 Francs le m³. Émile RAZEL entreposa au sec la poudre noire dont il avait besoin dans la cave de son ami vigneron Charles MAGNIEN. De là naquit une amitié durable entre les deux familles. C'est cette même société RAZEL qui construisit la gare de triage de Gevrey- Chambertin en 1947. L'entreprise RAZEL existe toujours et porte actuellement le nom de RAZEL-BECS.

Inondation

Fin juillet 1900 : de longues pluies répétées sur plusieurs jours ont fait naître dans le secteur de la Côte et des Hautes-Côtes de nombreuses résurgences, dont les eaux abondantes ont charrié boue, branches et cailloux jusque dans les bourgs des villages. Gevrey-Chambertin ne fut pas épargné par le torrent du grand Vaux qui prend naissance dans la combe de Lavaux, grossi par les eaux de la Louère et du clos des Varoilles.

Même s'il est couramment usité, le terme de «tunnel de Chambœuf» est inexact, car celui-ci se situe sur la commune de Brochon. En effet, le territoire de Brochon présente à cet endroit une excroissance qui contient le tunnel. Au XIX^e siècle, la route était à fond de combe, là où, de nos jours, les marcheurs se promènent dans la réserve de la combe Lavaux . A l'intersection des combes

La route située en amont du tunnel ne résista pas aux ruissellements et infiltrations dans son sol : elle s'effondra vingt-cinq mètres plus bas, laissant un trou béant et bloquant toute circulation entre les deux villages.

Dans le but de rétablir la communication entre les deux villages, une passerelle piétonne fut construite, à l'endroit même de l'éboulement. Puis la route fut restaurée. Le fond de combe garde les stigmates de cet effondrement, par un amoncellement de blocs rocheux.

Prévention des éboulements

La route départementale RD31 connaît depuis quelques années déjà un certain nombre de petits éboulements rocheux dus à la nature même des falaises existantes. Fort heureusement, la végétation environnante assure une protection efficace vis-à-vis des petites pierres. Mais l'année 2001 est marquée par la chute de blocs qui présentent un danger réel pour les automobilistes.

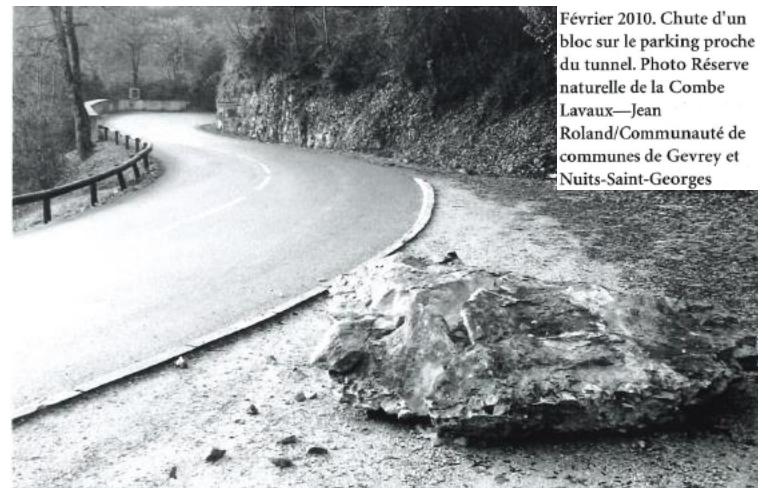
Le Conseil général (ancien nom du Conseil départemental) fait procéder à une étude réalisée en juin 2002 par le CETE (Centre d'études Techniques de l'Equipment de Lyon). Celui-ci conclut à la nécessité urgente de procéder à des travaux de consolidation.

Devant la lenteur du processus, le 26 avril 2003, la mairie de Brochon écrit au préfet lui intimant de démarrer au plus vite les travaux, menaçant même de prendre un arrêté municipal interdisant la circulation entre Gevrey-Chambertin et Chamboeuf. Les travaux seront réalisés en 2003.

Ces aménagements, en complément de la végétation existante, ne peuvent prendre en compte tous les types d'éboulements.

C'est ainsi qu'en février 2010, un lourd bloc de pierre se détache de la falaise. Un automobiliste qui circulait près du tunnel observe en direct la chute du bloc qui s'immobilise juste au bord de la route (photo d'un bloc en bord de RD31). Il est aisément d'imaginer la frayeur de l'automobiliste et on peut se réjouir que cet incident ne se soit pas transformé en accident.

L'aiguillon situé à la verticale du tunnel peut-il s'ébouler ? Pour le savoir, le CETE remet en décembre 2004 un rapport concluant que les mesures régulières effectuées tout au long de l'année 2004 ne font pas apparaître de mouvement de basculement significatif. Le tunnel ne perdra donc pas dans l'immédiat son 2e aiguillon !



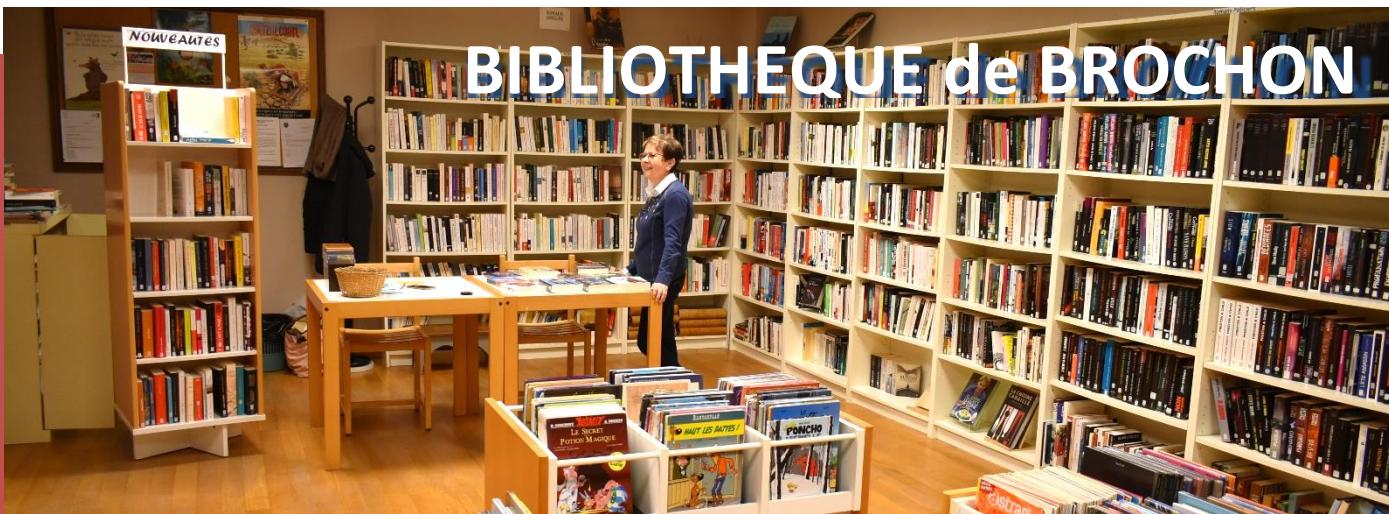
Février 2010. Chute d'un bloc sur le parking proche du tunnel. Photo Réserve naturelle de la Combe Lavaux—Jean Roland/Communauté de communes de Gevrey et Nuits-Saint-Georges



1960. Le tunnel de la combe Lavaux forme un arrière-plan de choix pour les photos de famille ou pour immortaliser une sortie en voiture ancienne (ici, une Torpédo). Photo famille Jouan



Passage du Tour de France en 2017



Comme tous les ans la bibliothèque a poursuivi son petit bonhomme de chemin durant cette année 2019 et espère bien continuer en 2020 dans les mêmes traces voire mieux ...pourquoi pas ? Je vous rappelle les horaires si besoin est :

**Lundi de 14h00 à 16h30
Mercredi de 17h00 à 19h00**

Cette année encore la municipalité nous a permis de continuer à augmenter le fond de livres à votre disposition en nous donnant la possibilité d'acheter des nouveautés (comme tous les ans) sorties cette année, tâche que nous sommes allés faire Patricia LIEBAUT et moi une fois en milieu d'année et une autre fois en cette fin d'année 2019 pour que vous puissiez disposer des dernières parutions.

En 2019 quelques nouveaux habitants sont venus s'inscrire comme lecteurs (je vous rappelle que cette inscription est gratuite et qu'à partir de cette inscription vous disposez du fond complet d'ouvrage de la bibliothèque).

Tout cela amène à la réflexion suivante, nous regrettons que « la foule » ne se presse pas pour venir emprunter des livres, vu le potentiel offert, c'est dommage.

J'espère que le déplacement de notre bibliothèque à proximité de l'école dans les nouveaux locaux de la Mairie fera grossir le nombre de futurs lecteurs.

Un projet aussi pour 2020 , une exposition sur l'eau. Au vu de cette année passée avec les problèmes relatifs justement à la sécheresse et à la diminution des ressources en eau il nous est apparu utile pour tous que l'on essaye de savoir comment l'économiser, la préserver , c'est ce qu'on espère vous faire partager avec cette exposition qui aura lieu en Février, Mars 2020 avec un prêt par la médiathèque de Côte D'Or de panneaux et ouvrages sur ce thème.

Cette exposition se tiendra à la bibliothèque actuelle.
Vous serez avertis en temps voulu par les échos de l'éolienne bien sûr.

Bonne et heureuse année littéraire à tous

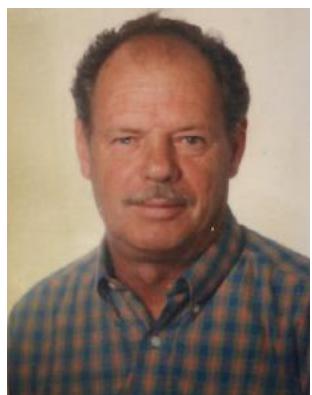


Une nouvelle rubrique voit le jour cette année avec la célèbre « photo de classe »



Classe maternelle de 1999-2000, les reconnaissiez-vous parmi les brochonnaises et brochonnais d'aujourd'hui ?
Une deuxième chance avec le CP-CE1 de 2006-2007 ?





Philippe GUYENOT

Issu d'une famille de viticulteurs Brochonnaise depuis plusieurs générations, il naît le 15 décembre 1936 à DIJON. Il est entouré par ses trois sœurs, Anne-Marie, Annie et Madeleine.

Il rencontre Jeannine sa future épouse, avant son départ pour la guerre d'Algérie en 1957. Il rentrera deux années plus tard, en 1959. Ils se marieront en 1960. Ils ont trois enfants, un garçon Vincent et deux filles Catherine et Francine, qui à eux trois leur donneront cinq petits-enfants. Sa famille est sa priorité. Avec Jeannine, ses enfants et petits-enfants font leur bonheur de chaque jour.

La guerre a marqué à jamais sa jeunesse. Il se remémorait très souvent cette dure période. Le froid, les horreurs qu'il a vues, ses camarades tombés lors de ces campagnes, les heures passées sur les pitons rocheux à surveiller les alentours, les massacres... Tout au long de sa vie, il en a parlé.

Il était très actif au sein de la FNACA et de l'association des Anciens Combattants. Il sera Porte-drapeau et présent à chaque manifestation. Il est fier de son drapeau.

Il chasse, il aime se promener dans les bois de Brochon, il connaît coins et recoins de notre forêt. Il était toujours présent pour tracer les affouages.

Michel CLUNY

Michel est né à Brochon le 14 mars 1934 au sein d'une famille de viticulteurs depuis plusieurs générations. Il se marie avec Madeleine en 1958, et auront un fils unique Hervé, qui lui-même aura deux filles Léa et Camille. Il aura la joie d'être arrière-grand-père de trois garçons, Armand, Léandre et Siméon.

Viticulteur au plus profond de lui, il transmet ses valeurs à son fils et ses petites filles.

En 2010, il perd son fils à la suite d'une longue maladie. Il entoure et soutient ses petites-filles du mieux qu'il peut.

Il a une véritable passion pour son village. Toutes et tous nous l'avons vu se promener, toujours avec un sourire accroché au visage. Son village, c'est le paradis a-t-il l'habitude de dire... Il tient un petit journal, où quotidiennement il note toutes les petites choses de la vie, la date à laquelle la première jonquille de l'année a éclos, quand les vendanges de l'année débutent, la quantité de raisin sorti dans telle vigne, etc... Il laisse en héritage de nombreux clichés, cartes postales, livres et documents sur Brochon.

Aujourd'hui, c'est la 6ème génération, Léa, Edouard (son époux), et Camille qui continuent à exploiter le Domaine. Ils ont repris le flambeau avec panache, sont fiers et heureux de participer à leur tour, à faire vivre le domaine de leurs aïeux. Ils apportent « un coup de jeune », se diversifient dans les actions pour développer le domaine, comme par exemple la création récente d'un gîte « La cabotte des Filles », un joli caveau de dégustation, et toujours des vins excellents.

Enfants du village vous avez été, enfants du village vous resterez à jamais dans nos coeurs... Au revoir Philippe... Au revoir Michel

Martine FILLOD

Informations pratiques

Infos pratiques

Ramassage des ordures ménagères:

Jeudi matin

Sauf le 10 mai remplacé par le 11

Le 1^{er} novembre par le 2

Espace tri:

Conteneur vert : **le verre**
Conteneur bleu : **le papier**
Conteneur jaune : **les emballages recyclables**

Deux emplacements sont à votre disposition, **place Weinolsheim et parking Super U.**

Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (Du 15 avril au 15 octobre : Fermeture à 18h30)

Tel : 03.80.51.84.59

Déchetterie:

Numéros d'urgence

Samu:

[Tél : 15](#) ou 112

Pompiers:

[Tél : 18](#) ou 112

Gendarmerie:

[Tél:17](#) ou 112

SOS Mains:

Tél: 03.80.70.38.38

Urgence électricité:

Tél: 0810.333.021

Urgence gaz:

Tél: 0810.433.021

Service de l'eau et de l'assainissement:

tel:[03.80.51.81.88](#) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Poste:

Gevrey-Chambertin La Poste, 23 avenue de la Gare [tél : 03.80.34.04.31](#)

Trésor Public:

Beaune : 1 Rue Gaston Roupnel, 21200 [tél : 03.80.25.06.40](#)

Mobigo:

[tél : 03.80 11 29 29](#)

KEOLIS BOURGOGNE Ligne 113 (ancienne ligne 44) et **Ligne 114** (ancienne ligne 60)

:

[tél : 03 80 74 12 12](#)



Relais Petite Enfance de Gevrey Chambertin :

Géraldine VILTET tél : 06 80 65 77 08

2 rue Souvert à Gevrey

Rpe.gevrey@ccgevrey-nuits.com

Un service de la communauté de communes pour faciliter les démarches des parents

Naissances :

BOILEAU Léna Marie Angèle	11 janvier
CHARPENTIER Elliott Georges Philippe	11 février
LIVERA Clémence Julie	10 février
MAGER LEBSIR Naïa	11 novembre
MARTINEZ Julia	11 novembre
MEULLE Soyag Gérard	23 août
RIBEIRO Elliott	01 juillet
SCHIAVI Louna Maryline Corinne	27 avril
SOARES Tiano	28 juin

Décès

GUYENOT Philippe	20 janvier
CLUNY Michel	30 avril
PARRAIN Louise Marcelle	15 juillet
COCHÉ Micheline Charlotte	10 août
BUCKOVA Bernard	27 novembre



BESSON Maxime Serge MIGNOT Marine Morgane	8 juin
LIPPE Isabelle Marie Florence PERESSINOTTI Claudine Michèle	8 juin
LEAL DE SOUSA Geoffrey Tristan MINOZZI Laura Laetitia Adeline	7 juillet
CLERC Philippe FONTAINE Fabienne Michèle Luce	5 octobre
HELLER Pascal Robert Raymond BLANCHOT Caroline Claire Marie	2 novembre

Et bienvenue aux nouvelles familles !

Calendrier des manifestations de l'année 2020

Mois	Jours	Date	Horaire	Événement	Lieu
Février	Samedi	29	19 :00	Comité des fêtes Concours de tarot	Caveau municipal
Mars	Samedi	7	19 :00	Comité des fêtes Concours de tarot	Caveau
	Dimanche	15	8 :00 18 :00	Elections municipales	Caveau
	Jeudi	19	18 :15 18 :45	Commémoration du 19 mars 1962 Dépôt de gerbe au monument aux Morts	Caveau
	Vendredi	20	18 :00	Les Amis du Château	Château
	Vendredi	20	19 :00	Comité de jumelage Brochon-Weinolsheim	Salle réunion Caveau
	Dimanche	22	8 :00 18 :00	Elections municipales	Caveau
Avril	Samedi	4	14:00	Association. Pétanque Brochon/Fixin 1 ^{ère} rencontre	Fixin
	Samedi	18	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin-Concours 2 ^{ème} rencontre	Fixin
	Dimanche	28	9 :30 11 :00	Journée de la déportation Cérémonie au monument aux morts	Fixin Salle Crusserey
Mai	Samedi	2	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin 3 ^{ème} rencontre	Fixin
	Vendredi	8	9 :30 11 :00	Commémoration de la victoire de 1945 Cérémonie au monument aux Morts	Brochon Caveau
	Samedi	16	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin-Portes ouvertes 4 ^{ème} rencontre	Terrain Multisports
	Dimanche	17	Journée	Roller marathon	Brochon
	Samedi- Dimanche Lundi	30 – 31 - 1	Journée	Comité de jumelage Brochon-Weinolsheim Accueil des Allemands	Caveau
Juin	Samedi	6	14h00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin-Concours 5 ^{ème} rencontre + barbecue	Terrain Multisports
	Vendredi	12	19 :00	Association Brochonnaise de Badminton-AG	Caveau
	Samedi	20	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin-Concours 6 ^{ème} rencontre	Terrain Multisports
	Vendredi	26	18 :00	RPI Brochon-Fixin-Fêtes des écoles	Cour de l'école Fixin
	?		12 :00	Association Saint Vincent-Repas	Caveau
Juillet	Dimanche	5	13 :30	Comité des fêtes Concours de pétanque	Esplanade Weinolsheim
	Samedi	11	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin 7 ^{ème} rencontre	Terrain Multisports
	Lundi	13	19 :30 21 :45 22 :30	Fête du 14 juillet Barbecue Croix Violette Retraite aux flambeaux Feux en commun avec Fixin	Clos Saint François
	Du 17 juillet au 23 août inclus		14h30 16h30	Ass. Les Amis du Château- Visites guidées : Les vendredis, samedis et dimanches	Château
Août	Dimanche	9	11 :30	Ass. Lumière et vie - Fête de la Sainte Claire	Croix Violette
	Samedi	29	14 :00	Association Pétanque 9 ^{ème} Rencontre	Château
Septembre	Samedi	12	14 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin 10 ^{ème} rencontre	Fixin
	Samedi	?	17 :00	Ass. Les amis du Château Association des Poètes de l'Amitié	Château
	Samedi- dimanche	?		Date et heure à déterminer Musique au Chambertin	Château
Octobre	Dimanche	18	13 :30	Cyclo-Cross-A confirmer	Château
	Samedi	24	19 :00	Comité des fêtes Concours de tarot	Fixin
	Mardi	27	20 :00	Ass. Pétanque Brochon/Fixin : AG	Fixin
Novembre	Mercredi	11	10 :45 11 :15	Commémoration de l'Armistice de 1918 Cérémonie au monument aux Morts Remise des diplômes Apéritif	Brochon – Fixin
	Dimanche	13	15 :00	Association lumière et vie Arbre de Noël	
Décembre	Dimanche	13	16 :00	Spectacle de Noël	Fixin-Salle Charmotte
	Vendredi	18	17 :00	Chants de Noël	Cour de l'école
	Samedi	19	12 :00	Repas	Caveau

Photo de 4^{ème} de couverture : La Dame Blanche vue du chemin de la grotte au loup dans la combe de Brochon.

